



THÈME : AMÉLIORER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE: UN POSTE FRONTALIER À GUICHET UNIQUE

1.0 Contexte

Le développement des infrastructures est très fondamental dans le programme de facilitation des échanges et dans l'approfondissement de l'intégration économique régionale entre les communautés économiques régionales (CER). En effet, des infrastructures bien établies comme les routes, les chemins de fer et les infrastructures frontalières, entre autres, facilitent le commerce inter-régional efficace et la libre circulation des biens, des services et des personnes au-delà des frontières. Il s'ensuit donc que l'absence d'infrastructures bien établies a une incidence négative sur la circulation des biens et des services, y compris des particuliers. L'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) vise à mettre en place l'infrastructure nécessaire pour soutenir l'intégration et la croissance accélérées de l'Afrique, la transformation technologique, le commerce et le développement. Ce développement des infrastructures vise donc, entre autres, à catalyser l'intégration et le commerce et l'investissement intra-africains.

Un élément clé pour faciliter le développement de l'infrastructure liée au commerce est le modèle de poste frontalier à guichet unique (OSBP). Le concept de l'OSBP fait référence au cadre juridique et institutionnel, aux installations et aux procédures connexes qui permettent la circulation des marchandises, les personnes et les véhicules qui s'arrêtent dans une seule installation où ils subissent les contrôles nécessaires conformément aux lois régionales et nationales applicables pour sortir d'un État et entrer dans l'État voisin (OSBP Source book, 2e édition, 2016). En 2004, la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité de coordination des transports et du transit du corridor nord ont élaboré le Projet de facilitation des transports et du commerce en Afrique de l'Est, qui, entre autres activités, a appelé au développement des OSP dans la région. Les OSBP ont également été identifiés comme un élément central du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et de son Plan d'action prioritaire (PAP) accorder la priorité aux programmes continentaux pour combler le déficit infrastructurel qui nuit gravement à la compétitivité de l'Afrique sur le marché mondial (ibid.).

L'OSBP de Chirundu, la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe, est le premier OSBP de la région africaine. Le programme OSBP a été initié par la Communauté économique régionale du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et les gouvernements zimbabwéen et zambien ont entrepris les préparatifs en vue de lancer un OSBP à Chirundu en 2004 (COMESA, 2013). Après le lancement de l'OSBP de Chirundu, avec le soutien des partenaires au développement, le concept et le développement des OSBP se sont développés rapidement avec le soutien des partenaires au développement comme l'un des principaux outils pour s'attaquer aux obstacles à la croissance du commerce en Afrique. Plus de 80 OSBP/postes frontaliers conjoints (CCP) sur le continent sont maintenant au stade de la planification ou de la mise en œuvre. Toutefois, en date de 2016, tous les OSBP qui ont été construits ne sont pas entièrement fonctionnels (OSBP Source book, 2e édition, 2016).

Toutefois, malgré les progrès enregistrés de plus de 80 BSF dans le processus de mise en œuvre et les avantages prévus du modèle de OSBP, tels que l'amélioration de l'infrastructure matérielle, la rationalisation des procédures de dédouanement bureaucratique, et, de façon générale, améliorer l'efficacité de la gestion et des opérations frontalières, on en sait très peu sur les progrès et la trajectoire de la mise en œuvre du modèle OSBP dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe SADC). Par conséquent, le rôle des parlements régionaux dans la facilitation des mesures législatives visant à appuyer la création de l'OSBP et la promotion d'une allocation budgétaire adéquate pour soutenir le noyau ne peut être minimisé. Avec l'entrée en vigueur du commerce dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLEA) le 1er janvier 2021, l'accélération du développement des infrastructures dans le cadre du modèle OSBP sera très fondamentale pour réaliser les rendements intra-UE. Le commerce régional dans le cadre de l'ALECA et d'autres accords commerciaux.

Dans ce contexte, *le Commission TIFI examinera le thème Améliorer l'intégration économique régionale par le développement des infrastructures grâce au concept de l'OSBP.*

2.0 Objectifs

Les objectifs de la réunion de la Commission portant sur l'amélioration de l'intégration économique régionale par le développement des infrastructures: Un cas de postes frontaliers à guichet unique sont les suivants:

- i. comprendre le contexte du concept des OSBP
- ii. explorer les avantages des OSBP;
- iii. apprécier le rôle des OSBP dans le programme de facilitation des échanges, y compris l'harmonisation et la simplification des procédures commerciales internationales;

- iv. appréhender les leçons apprises, les défis auxquels on fait face et, le cas échéant, les perspectives de mise en œuvre du OSBPS;
- v. connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du modèle d'OSBP dans la région d'Afrique australe;
- vi. établir le rôle que les parlements nationaux peuvent jouer pour renforcer l'intégration économique régionale par le développement des infrastructures;

3.0 Méthodologie

La réunion virtuelle sera une activité d'une journée organisée par le Forum parlementaire de la SADC (FP-SADC) et convoquée par la Commission permanente sur le commerce, l'industrie, les finances et l'investissement (TIFI) du FP-SADC. Des experts du COMESA, de la Autorité fiscale de Zambie, de l'Autorité fiscale du Zimbabwe et de la Southern Africa Cross Border Traders' Association présenteront des exposés.

4.0 Lieu et Date

La réunion se tiendra virtuellement sur Zoom le 11 avril 2021 de 9h30 à 16h00 (GMT+2) et l'interprétation simultanée sera disponible dans les trois langues officielles du FP-SADC, à savoir l'anglais, le français et le portugais.

5.0 Participants

Les membres de la Commission permanente sur le commerce, l'industrie, les finances et l'investissement du FP-SADC, et les parties prenantes issues des organisations de la société civile, des médias et des partenaires techniques de la SADC participeront à la session.